

NOS REF. : 2025-029-CTST-LE-1
INTERLOCUTEUR : Nicolas OURY
TEL. : 03 68 35 54 18
MAIL : rapporteur-general@comite-tst.com
OBJET : Organisme de formation TST BT –
FORMAPELEC_Renouvellement de l'agrément

Mme Mathilde BIEVRE
FORMAPELEC
3 Pl. du Paisy
69570 DARDILLY

Wittelsheim, le 10 décembre 2025

Madame,

Suite à votre demande de renouvellement d'agrément et après examen de votre dossier, j'ai l'honneur de vous vous informer que le Comité a validé le renouvellement de votre agrément pour les sites équipés des installations pédagogiques permettant de dispenser les formations TST BT suivantes :

- Cachan (94) : BASE, EME, EME-RAC, SOU-CIS, SOU-CPI, TER-IND, TER-COL2, TER-APP – BAT – BAT-NET.
- Cuincy (59) : BASE, EME, EME-RAC, SOU-CIS, SOU-CPI, AER, AER-PCT, AER-BRT, AER-EP, AER-CCFC.
- Dardilly (69) : BASE, EME, EME-RAC, SOU-CIS, TER-IND, AER-BRT, AER-EP, TER-COL2, TER-APP – BAT – BAT-NET.
- Pont-du-Château (63) : BASE, EME, EME-RAC, SOU-CIS, SOU-CPI, AER, AER-PCT, AER-BRT, AER-EP, AER-CCFC, TER-IND, TER-COL2, TER-APP.

Pour faire suite à votre courriel du 9 décembre 2025 apportant des compléments à votre demande initiale, l'agrément vous autorise toujours à dispenser les formations AER-BT et AER-EP par le site de Dardilly.

Je vous prie de trouver ci-joint votre nouveau certificat d'agrément référencé CTST-2026-9/1 pour la période allant du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2029. Le site internet du Comité des TST sera mis à jour en conséquence début janvier. En 2026, ce certificat sera actualisé afin d'adapter le périmètre de votre agrément au nouveau cursus de formation TST BT, selon les choix que votre organisme retiendra.

Par ailleurs, l'audit de renouvellement réalisé en 2025 a mis en évidence qu'un audit de fond de salle n'a pas été effectué pour chacun des formateurs. Sur ces bases, le Comité des TST a décidé que vous devrez transmettre à l'auditeur SERECT, avec copie au Rapporteur Général, le bilan des audits de fond de salle réalisés en 2025 attestant que chacun des formateurs a été audité. Un manquement à cette obligation pourra entraîner une révision de votre agrément.

Je vous rappelle également que le Comité des TST a mandaté SERECT pour effectuer le suivi des organismes de formation et que vous devez établir une convention de suivi des agréments avec SERECT pour cette nouvelle période.

..../....

Je reste à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, Madame, à mes sincères salutations.

Le Rapporteur Général du
Comité des Travaux sous Tension



Nicolas OURY

Pièce jointe : Certificat d'agrément référencé CTST-2026-9/1.



COMITE DES
TRAVAUX
SOUS TENSION

Certificat

Agrément N° CTST-2026-9/1

Conforme aux exigences de la procédure d'agrément approuvée le 7 juin 2017
pour dispenser des formations TST BT.

Le présent certificat autorise l'organisme de formation

FORMAPELEC

à dispenser les formations TST BT suivantes :

• Site de CACHAN (94) :

BASE - EME - EME-RAC - EME-HAB - SOU-CIS - SOU-CPI - TER-IND - TER-COL2 - TER-APP - BAT - BAT-NET

• Site de PONT-DU-CHÂTEAU (63) :

BASE - EME - EME-RAC - EME-HAB - SOU-CIS - SOU-CPI - AER - AER-PCT - AER-BRT - AER-EP - AER-CCFC - TER-IND - TER-COL2 - TER-APP

• Site de DARDILLY (69) :

BASE - EME - EME-RAC - EME-HAB - SOU-CIS - AER-BRT - AER-EP - TER-IND - TER-COL2 - TER-APP - BAT - BAT-NET

• Site de CUINCY (59) :

BASE - EME - EME-RAC - EME-HAB - SOU-CIS - SOU-CPI - AER - AER-PCT - AER-BRT - AER-EP - AER-CCFC

Ce certificat d'agrément couvre la période
du 01 janvier 2026 au 31 décembre 2029

Le Président du
Comité des Travaux Sous Tension

Pascal KIENER

Le Rapporteur Général du
Comité des Travaux Sous Tension

Nicolas OURY